



## Avis CFDT sur le CSE du 04 Mai 2023

Points à l'ordre du jour	Positions et/ou commentaires des élu(e)s CFDT	Réponse de la direction
<b>Informations RH</b>		<p><u>Compteur RCV</u> : 3 192,85 heures en fin de période 1 soit environ 320 heures en moins par rapport à la période 7 (3 527 heures en fin de période 7).</p> <p><u>Compteur RCR (heures supplémentaires non payées prises en repos)</u> : 2 248 heures en fin de période 1 soit 184 heures en moins par rapport à la période 7 (2 432 heures en fin de période 7).</p> <p><u>Heures compensées, complémentaires et supplémentaires</u> : 661 heures rémunérées (896 en 2022). On constate une baisse sur les compteurs d'heures payés et sur les compteurs RCR.</p>
<b>Présentation des comptes 2022 au 31/12/2022 par l'expert-comptable.</b>  <b>Bilan ASC 2022 - Présentation des budgets prévisionnels 2023 du CSE (Fonctionnement et ASC</b>	<p><u>Trésorerie au 31/12/2022</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• ASC : 85 534€</li><li>• Fonctionnement : 66 995€</li></ul> <p><u>Actif immobilisé</u>: valeur comptable à zéro - tout est amorti intégralement</p>	<p>Les budgets ASC et fonctionnement 2022 présentent un résultat positif. Au vu des réserves au 31/12/22, la direction propose au CSE de réfléchir à des activités qui permettent d'améliorer le quotidien des salariés.</p> <p>Les comptes du CSE 2022 et le budget prévisionnel 2023 ont été approuvés à l'unanimité.</p>



## Avis CFDT sur le CSE du 04 Mai 2023

Points à l'ordre du jour	Positions et/ou commentaires des élu(e)s CFDT	Réponse de la direction
<p>Politique sociale et conditions de travail 2023 – Information en vue d'une consultation</p>		<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Projet des affectations du solde de la taxe d'apprentissage 2023</b></li><li>• <b>Bilan Formation 2022:</b></li></ul> <p><u>Taux d'accès à la formation</u> : 70 % en 2022 (73 % en 2021).</p> <p><u>Nombre d'heures moyen d'heures de formation</u> : 15 heures en moyenne par bénéficiaire (16 en 2021).</p> <p><u>Modalités pédagogiques</u> : 80 % des formations ont lieu en présentiel et 17 % sont réalisées en e-learning.</p> <p><u>Annulations</u> : 2 627 heures (800 heures en 2018).</p> <p>En résumé, le bilan est stable par rapport à l'année précédente et plutôt équitable, hormis le point de vigilance sur les annulations.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Bilan social 2022</b></li></ul>
<p>Point RIC (réclamations individuelles et collectives)</p>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Rappel règle sur tolérance badgeage</li></ul> <p>La tolérance est prise automatiquement en compte dans le temps effectif (uniquement pour l'entrée du matin et la sortie du soir). Le calcul de cette tolérance s'effectue par rapport à l'horaire planifié. Au-delà de cette tolérance, le salarié devra rendre du temps s'il est parti trop tôt ou qu'il est arrivé en retard.</p> <p>En cas de fréquence élevée de départ prématuré, le manager peut intervenir.</p>

*Cet avis a été rédigé par vos élus au CSE syndiqués CFDT – Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez-nous pour adhérer*

[lemoanlaetitia.irp@gmail.com](mailto:lemoanlaetitia.irp@gmail.com) ou [bahuon.frederic@gmail.com](mailto:bahuon.frederic@gmail.com)